CORIS BANK INTERNATIONAL SA
1242, Av Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 6585 Ouagadougou 01
(Burkina Faso)

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mars 2022

CDEC INTERNATIONAL SARL
Société d'expertise comptable,
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL
Société d'expertise comptable,
Commissaire aux comptes

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES 3

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ACCORDÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 9

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES 11

ANNEXES 13

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ouagadougou, le 18 mars 2022

Aux Actionnaires de Coris Bank International (CBI-SA)

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires et en application des dispositions des **articles 711 à 714** de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport, suite aux contrôles et vérifications effectués sur les états financiers annuels de Coris Bank International SA (CBI-SA) pour l'exercice clos le **31 décembre 2021**.

Les comptes de la société sont établis par la Direction Générale de la société et arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de Coris Bank International SA. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- ✓ les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers tels qu'ils sont présentés dans ce rapport avant leur arrêté par le Conseil d'Administration ;
- ✓ les observations sur le contrôle des états financiers ;
- ✓ les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- ✓ les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications y afférentes.

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos **le 31 décembre 2021**. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes en millions de F CFA :

Eléments (en millions de F CFA)	2 021	2 020
Total Bilan	1 952 977	1 565 195
Fonds propres hors résultat de l'exercice	143 266	124 772
Résultat net	46 549	34 373

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire (PCB) révisé en vigueur dans les Etats Membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève des jugements des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre responsabilité est également de procéder aux vérifications spécifiques prévues par les lois et règlements régissant la vie des sociétés et le secteur bancaire.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

A notre avis, les comptes annuels de Coris Bank International SA arrêtés au 31/12/2021 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC-INTERNATIONAL SARL

C D E C I
Sarl Capital 2 Millions Francs
R C M B 1615
04 BP 680 Ouagadougou 04
Tél: 47 35 89

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

ACECA INTERNATIONAL SARL
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél (+226) 25 31 37 44 - (+226) 25 33 22 38
Fax: (+226) 25 31 25 98
BURKINA FASO

Jean Baptiste SO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTROLE INTERNE

1.1. Fonctionnement des organes sociaux

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux de la banque.

1.2. Fonctionnement du contrôle interne

Nous avons examiné les procédures administratives et comptables de la banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers.
Cette revue a été effectuée sur la base de sondages et ne saurait prétendre mettre en évidence toutes les faiblesses éventuelles de la banque.

A l'issue de nos contrôles, nous avons émis une lettre de recommandations portant à la fois sur la poursuite de l'amélioration du système de contrôle interne, sur l'organisation comptable et le traitement de l'information.

Eu égard à notre connaissance de Coris Bank International SA, les recommandations formulées ne sont pas de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion.

Nous vous informons que durant l'exercice 2021, les rapports périodiques et règlementaires de CBI SA prévus par la circulaire de la Commission Bancaire n°003-2017/CB du 27 septembre 2017 nous ont été régulièrement transmis.

2. RESPECT DE LA REGLEMENTATION PRUDENTIELLE

Nous avons vérifié le respect par CBI-SA des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

A l'issue de nos travaux, nous avons observé que tous les ratios sont conformes aux dispositions prévues par la réglementation bancaire.

La banque a introduit au cours de l'exercice sous revue, vingt-neuf (29) dossiers de demande d'accord de classement en faveur de sa clientèle.

3. AUTRES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

3.1. Rapport de gestion

Conformément aux normes de la profession et aux vérifications prévues par **l'article 713** de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique, nous avons procédé aux vérifications spécifiques.

Le Conseil d'Administration de votre société nous a communiqué le rapport de gestion tel que prévu à **l'article 713** de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit de Sociétés Commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique. Nous n'avons aucune observation particulière sur la sincérité et la concordance des informations contenues dans ce document par rapport aux états financiers audités.

3.2. Rémunérations versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

En application des dispositions de **l'article 525** de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, nous certifions que le montant global brut des rémunérations versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à la somme de **Quatre cent soixante-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille cent-vingt et un francs CFA (469 885 121).**

3.3. Tenue conforme du registre des titres nominatifs

En application des dispositions de **l'article 746-2** de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, nous certifions l'existence et la tenue régulière des registres de titres nominatifs.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ACCORDÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de **l'article 432** de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés et du GIE, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du conseil d'administration de **Coris Bank International SA** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice sous revue.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC-INTERNATIONAL SARL
CDEC-I
Sarl Capital 2 Millions Francs
R.C.N° B 1675
04 BP 680 Ouagadougou 04
Tél: 25 37 35 89
Paulin OUEDRAOGO
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL
ACECA INTERNATIONAL SARL
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél:(+226) 25 31 37 44 - (+226) 25 33 22 38
Fax: (+226) 25 31 25 98
BURKINA FASO
Jean Baptiste SO
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Il nous appartient, conformément à **l'article 440** du droit des sociétés et du groupement d'intérêt économique OHADA, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que toutes les indications, vous permettant d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des conventions analysées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Au titre de l'exercice clos au **31 décembre 2021**, votre Conseil d'Administration nous a avisé conformément aux **articles 438 à 448** de l'Acte Uniforme OHADA, les conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 sous revue se résument comment suit :

1. ***Convention signée entre Coris Holding et Coris Bank International SA :***

- ✓ **Objet** : Assistance et conseil technique à Coris Bank International SA ;
- ✓ **Structure concernée** : Coris Holding SA ;
- ✓ **Durée** : un (1) an renouvelable par tacite reconduction ;
- ✓ **Effets produits durant l'exercice sous revue** : F/CFA 4 808 188 303 HT soit TTC 5 673 662 197.

2. ***Convention signée entre Coris Holding et Coris Bank International SA Succursale du NIGER :***

- ✓ **Objet** : Assistance et conseil technique à Coris Bank International SA Succursale du NIGER ;
- ✓ **Structure concernée** : Coris Holding SA ;
- ✓ **Durée** : un (1) an renouvelable par tacite reconduction ;
- ✓ **Effets produits durant l'exercice sous revue** : F/CFA 570 514 718 HT soit TTC 678 912 514.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC-INTERNATIONAL SARL

CDEC-I Sarl Capital 2 Millions Francs RCN° B 1675 04 BP 680 Ouagadougou 04 Tél: 25 47 35 89

Paulin OUEDRAOGO
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

ACECA INTERNATIONAL SARL 01 BP 4318 Ouagadougou 01 Tél: (+226) 25 33 22 38 Fax: (+226) 25 31 25 98 BURKINA FASO

Jean Baptiste SO
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXES

- Bilan
- Compte de résultat
- Engagement hors bilan

BILAN

destiné à la publication

Etat : Etablissement : Coris Bank International SA

C	2021231	C0148	V
C	Date d'arrêté	CIB	LC

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	38 078	47 633
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	57 490	81 000
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	94 713	85 409
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	859 134	943 761
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	430 318	706 179
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	118	167
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
8	AUTRES ACTIFS	4 979	10 873
9	COMPTES DE REGULARISATION	18 996	17 258
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	435	435
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	25 835	17 917
12	PRETS SUBORDONNES	0	0
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	550	395
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 549	41 950
	TOTAL DE L'ACTIF	1 565 195	1 952 977

BILAN

destiné à la publication

Etat : Etablissement : Coris Bank International SA

C	Date d'arrêté	CIB	LC
C	2021231	C0148	V

(en millions de F CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	353 574	488 235
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 015 585	1 238 527
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0
5	AUTRES PASSIFS	9 508	9 877
6	COMPTES DE REGULARISATION	24 376	20 617
7	PROVISIONS	3 007	5 906
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	159 145	189 815
10	CAPITAL SOUSCRIT	32 000	32 000
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	30 500	30 500
12	RESERVES	50 412	55 568
13	ECARTS DE REEVALUATION	0	0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	11 860	25 198
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	34 373	46 549
	TOTAL DU PASSIF	1 565 195	1 952 977

BILAN

destiné à la publication

Etat : Etablissement : Coris Bank International SA

C	2 0 2 1 1 2	3 1	C 0 1 4 8	V
C	Date d'arrêté		CIB	LC

(en millions de F CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	**84 736**	**159 727**
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	**393 113**	**430 513**
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	**0**	**0**
	ENGAGEMENTS RECUS		
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	**0**	**0**
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	**1 623 518**	**1 682 648**
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	**0**	**0**

COMPTE DE RESULTAT

destiné à la publication

Etat : Etablissement : Coris Bank International SA

C	2021-12	31	C0148	V
C	Date d'arrêté		CIB	LC

(en millions de F CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	87 674	107 097
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	36 894	43 839
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	4 435	2 838
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	21 761	23 588
5	COMMISSIONS (CHARGES)	5 285	5 360
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	2 000	2 963
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 160	3 011
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	67	0
10	**PRODUIT NET BANCAIRE**	**75 784**	**90 298**
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	24 309	29 336
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 611	3 122
14	**RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION**	**48 864**	**57 840**
15	**COUT DU RISQUE**	**11 813**	**11 469**
16	**RESULTAT D'EXPLOITATION**	**37 051**	**46 371**
17	**GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES**	**235**	**5 181**
18	**RESULTAT AVANT IMPÔT**	**37 286**	**51 552**
19	**IMPÔT SUR LES BENEFICES**	**2 913**	**5 003**
20	**RESULTAT NET**	**34 373**	**46 549**